



ÉVALUATION TRANSVERSALE

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

ÉVALUATEUR/TRICE.S : PHILIPPE LEPERE, JULIETTE PAPY, STEPHANE VANCUTSEM - HMST



**DATE
DE DÉBUT :**
05/2023

**DATE
DE FIN :**
10/2024

CONTEXTE

La santé communautaire est un domaine de la santé publique qui implique une réelle participation des membres de la communauté à l'amélioration de leur santé individuelle et collective. La participation effective de la communauté est recherchée à tous les niveaux de l'action, à savoir : 1) analyser la situation/les besoins sanitaires de la communauté ; 2) identifier les problèmes, choisir les priorités ; 3) définir les objectifs et activités, mobiliser les ressources pour améliorer la situation ; 4) planifier, organiser, conduire et évaluer l'action.¹

Huit projets financés par L'Initiative ont fait l'objet de la présente évaluation transversale afin de tirer des apprentissages en matière de santé communautaire.

PROJETS ÉVALUÉS

Titre	Porteur	Pays
Renforcement de l'accessibilité aux services de prévention et de sensibilisation auprès des pêcheurs et mareyeuses sur le littoral du Lac Tanganyika	ESSENTIEL	Burundi
Programme d'accès à l'information et aux services SSR/VIH - TB des adolescent.e.s et Jeunes à Kinshasa	RACQJ	République démocratique du Congo
Formation et Empowerment pour un accompagnement renforcé des adolescent.e.s et jeunes filles infectées par le VIH - Phase 2	SIDACTION	Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Togo
PRévention et INnovation Communautaire et Intégrée pour les Populations Exposées au VIH	AIDES	Haïti
Jeunes en Vigie. De l'audit social aux droits à la santé pour tous et toutes : les adolescentes et jeunes femmes en action !	EQUIPOP	Burkina Faso, Sénégal
Améliorer les soins de santé pour les détenus et anciens détenus de l'île Maurice vivant ou affectés par le VIH, le VHC et la tuberculose	PILS	Maurice
Renforcement de la prise en charge décentralisée des enfants vivant avec le VIH	CRCF	Sénégal
Accès à la PrEP pour les femmes : élaboration et mise en œuvre d'une intervention	ALCS	Mali, Maroc, Maurice

1. https://www.sante-participative.org/sant_communautaire

PRINCIPALES LEÇON APPRISSES

La participation communautaire et les enjeux liés

Les communautés bénéficiaires des projets n'ont pas joué un rôle prédominant autre qu'un soutien à la mise en œuvre. La participation des communautés s'est essentiellement traduite par la paire-éducation (PE) qui reste la stratégie incontournable des projets de santé communautaire. Au-delà de la paire-éducation, diverses approches communautaires ont été mises en œuvre (activités de plaidoyer, stratégies avancées/services mobiles, etc) mais toutes ces approches, bien qu'elles produisent des résultats significatifs, n'induisent pas une participation communautaire particulièrement forte. La reconnaissance (expertise, statut) des PE a constitué une question centrale des projets, question restée sans réponse concrète. Par ailleurs, la majorité des projets évalués ont proposé des formations destinées aux PE mais celles-ci restent bien souvent insuffisantes pour les tâches qu'on leur demande ensuite d'accomplir et ne sont pas (ou peu) renforcées par d'autres enseignements complémentaires ni de mises à jour des connaissances.

Les impacts spécifiques à l'approche communautaire

Les résultats et impacts spécifiques à l'approche communautaire sont variés, reflétant le rôle des acteurs communautaires comme agents de changement au sein des communautés et du système national. Certains projets ont permis de sensibiliser, mobiliser ou renforcer les communautés, contribuant par exemple à la réduction des discriminations liées au VIH et à la déconstruction de normes sociales défavorables aux femmes et jeunes filles. Des projets démontrent des résultats en termes d'amélioration de l'accès aux services de santé pour les populations ciblées (offre de services nouveaux, adaptés aux besoins des populations ciblées...). La majorité des projets a produit des efforts pour une documentation des besoins des communautés, de l'accès aux services de santé ou bien la production de bases de données sur les populations. De manière générale, la documentation et production d'évidences a permis d'améliorer la visibilité et la compréhension des besoins spécifiques des communautés. Cependant, peu de projets reposent sur une base de données solide et/ou un bon système de suivi-évaluation.

Le positionnement des projets de santé communautaire par rapport au système de santé national

Seule la moitié des projets a une collaboration formelle avec le programme national de lutte contre le sida et aucun projet ne collabore avec les autorités en charge de la santé communautaire. Seuls 3 projets bénéficient d'une réelle appropriation nationale. Par exemple, une action phare du projet CRCF a été la contribution financière aux frais de transport des enfants qui apparaît comme une mesure à très fort impact pour un faible coût. Cette mesure continue aujourd'hui grâce à l'appui du CNLS du Sénégal. Cependant, pour tous les projets se pose la question de la durabilité : aucun des projets évalués ne présentait de stratégie de sortie autre que la recherche de nouveaux financements.



Conclusions et recommandations

Trop souvent, les communautés ciblées sont considérées comme des bénéficiaires passifs de services de prévention, de soins et de traitement (les « objets » des interventions) plutôt que des participants actifs qui travaillent en partenariat avec les professionnels de santé à améliorer leur santé (les « sujets » des interventions). Le rôle et les missions du personnel soignant (tel que les infirmier.e.s en santé communautaire) et des agents de santé communautaire paraissent d'avantage centrés sur la participation des membres de la communauté aux soins que sur le renforcement de leur pouvoir d'agir pour assurer leur bien-être, selon leurs propres choix. Il est recommandé de :

- ▶ Favoriser une meilleure inclusion des communautés dans la définition des priorités ainsi que dans le pilotage des projets, leur suivi et évaluation (en particulier évaluation orientée changements).
- ▶ Encourager des approches innovantes qui mettent la priorité sur l'empowerment des communautés (ex. projets de contrôle citoyen/suivi communautaire).
- ▶ Appuyer le renforcement des capacités des acteurs communautaires avec la mise à disposition de moyens et d'approches spécifiques, ainsi qu'une solide stratégie de renforcement (appuyer le diagnostic institutionnel et l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des organisations communautaires partenaires).
- ▶ Développer des outils de capitalisation plus ciblés en fonction des destinataires, afin de pouvoir partager les leçons apprises des projets et ainsi alimenter les efforts de plaidoyer pour une mise à l'échelle des projets au niveau national.
- ▶ Mettre en place un cadre d'échange périodique entre les acteurs communautaires et les personnes en charge de la santé communautaire au niveau du Ministère de la santé, dans le but de faciliter la prise de décision conjointe. C'est à travers ce cadre que pourraient être aussi formalisées les questions relatives au statut, rôle et rémunération des acteurs communautaires, mais aussi le rôle et rémunération des acteurs étatiques impliqués.

SEPTEMBRE 2024